

Immigration 7

Du centre d'accueil
à la répression
systématique

Histoire 8-9

Révolution des
œ�illets, paradigme
de la désobéissance

International 12

Chili: Boric,
un grand espoir?

À lire 14

David Graeber:
le plus mauvais des
mondes possibles

International

11



Édito

Non aux allègements fiscaux pour les capitalistes!

La pandémie de Covid a révélé l'importance vitale des services publics. L'aggravation du dérèglement climatique nécessite des investissements publics de très grande ampleur en faveur de la sobriété énergétique et pour une transition vers les énergies renouvelables. Indifférente à ces enjeux, la majorité bourgeoise du Parlement fédéral poursuit une politique d'allègements fiscaux en faveur des grandes entreprises et des couches les plus aisées de la population.

Cette politique prive les collectivités publiques des moyens de répondre aux crises sanitaires, sociales et écologiques. De plus, elle provoque progressivement un transfert de la charge fiscale vers les revenus du travail et la consommation, à mesure que les détenteurs de capitaux voient leur contribution réduite. Une telle évolution creuse les inégalités.

La droite recourt à une tactique éprouvée depuis les années 1980, point de départ des contre-réformes fiscales d'inspiration néolibérale. Cette tactique consiste à avancer par petits pas. Après l'introduction de déductions sur le bénéfice des grandes entreprises en 2019, qui a fait suite à deux premières révisions à la baisse de l'imposition des →

Votations

3

SOUTIEN AUX MÉDIAS: L'ARGENT PUBLIC A MAUVAISE PRESSE

entreprises en 1997 et 2008, la majorité de droite vient de décider de supprimer l'impôt sur les droits de timbre d'émission. Cet allègement fiscal coûterait 250 millions par an à la Confédération en faveur des entreprises qui lèvent des capitaux.

Un référendum lancé par la gauche permettra heureusement à la population de se prononcer le 13 février prochain contre cette décision. L'enjeu de cette votation ne se résume de loin pas aux 250 millions de recettes fiscales dont seraient privées les caisses publiques. En effet, il s'agit d'enrayer une offensive beaucoup plus large de la droite économique qui vise à réduire encore davantage la charge fiscale payée par les plus riches.

Ainsi, les associations patronales ont déjà annoncé que, si elles sortent victorieuses du scrutin du 13 février, elles réclameront ensuite la suppression des droits de timbre sur l'achat et la vente de titres et sur les primes d'assurance. Il s'agit d'une revendication de longue date des grandes banques et des compagnies d'assurance qui priverait les caisses publiques de 2,2 milliards de francs par an.

Et les droits de timbre ne sont qu'un aspect de l'offensive de la majorité bourgeoise pour des allègements fiscaux en faveur des détenteurs de capitaux. Celle-ci vient de voter une réduction de l'impôt anticipé, qui entraînerait des pertes fiscales de 200 millions par an. Cet impôt, en tant que retenue à la source, joue pourtant un rôle crucial – quoiqu'à lui seul très insuffisant – pour limiter les possibilités d'évasion fiscale dont bénéficient les contribuables fortunés. Un second référendum de la gauche sera nécessaire pour contrer ce projet. De plus, le Parlement votera dans les mois à venir sur une possible suppression de l'impôt sur la valeur locative, qui profiterait aux propriétaires fonciers.

Un succès en votation le 13 février prochain serait donc une victoire d'étape importante contre cette offensive fiscale tout azimut des classes possédantes et de leurs représentants politiques. Une telle issue permettrait de renforcer aussi bien les luttes contre les inégalités sociales et la dégradation des services publics que les mobilisations contre le dérèglement climatique.

Hadrien Buclin

L'AUTRE DAVOS: DÉVELOPPER DES STRATÉGIES ÉCOSOCIALISTES

VOLKSHAUS ZURICH ET SUR ZOOM

SOZIALISMUS.CH/AD22

LU 17—ME 19 JANVIER

NYON



TROIS JOURS DE MOBILISATION POUR LES PREMIERS PROCÈS DE LA ZAD DE LA COLLINE

Ces procès jugeront des activistes condamnés à deux et trois mois de prison ferme, preuve de l'acharnement de la justice contre les personnes qui dénoncent l'injustice des multinationales qui sapent notre patrimoine et détruisent la terre. Alors que Holcim Suisse, plus

grand pollueur du pays, a retiré sa plainte, la justice vaudoise par l'intermédiaire du procureur Eric Cottier, continue de poursuivre avec acharnement les activistes, démontrant la volonté de l'État de détruire toute voix alternative, toute contestation de l'ordre morbide établi.

17	8 h 30	Tribunal	Rassemblement de soutien
	10 h	Tribunal	Le grand procès d'Holcim pièce de théâtre de la ZAD de la Colline
18	14 h	Gare	Table ronde: Résistances au béton
	18 h 30	Gare	Grande manifestation
	8 h 30	Tribunal	Rassemblement de soutien
19	14 h	Gare	Table ronde: Répression des mouvements sociaux
	8 h 30	Tribunal	Rassemblement de soutien
	11 h	Tribunal	Chorale festive
	14 h	Gare	Scène ouverte, fête foraine, discours de fin

TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE ET GARE DE NYON

MA 25 JANVIER

NEUCHÂTEL

TOUCHE PAS À MON CONGÉ MATERNITÉ!

GRAND RASSEMBLEMENT
(voir page 5)

12 H 30

CHÂTEAU DE NEUCHÂTEL

SOUSCRIPTION SOLIDAIRE → ARCHIVES-VUILLEUMIER.CH
le Collège du travail, l'Association pour l'histoire du mouvement ouvrier, le Centre international de recherches sur l'anarchisme, les Archives contestataires et les Éditions d'en bas ont besoin de votre soutien pour préserver et cataloguer les archives de l'historien genevois Marc Vuilleumier

Impressum
Éditeur
Journal solidarités
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E journal@solidarites.ch
W solidarites.ch/journal

Tirage
5 000 exemplaires
23 n° par an
Comité éditorial
Clara Almeida Lozar
Joseph Daher
Cornelia Hummel
Margaux Long
Gabriella Lima

Iriona Ladeira
Julien Nagel
Pierre Raboud
José Sanchez
Thomas Vochetta

Rélecture
Nathalie Delbrock
Clara Fonjallaz
Gaëlle Kovadiz

Marc Leemann
Aude Martenot
Guy Roupe
Françoise Mos
Maquette et mise en page
Niels Wehrspann
Couverture
Marios Lolos

Abonnements
Annuel fr. 80
Étudiant.e.s, chômeur.seuses, AVS/Al... 40
Soutien 150
3 mois à l'essai
► Pour payer: CCP 17-216950-1
IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1
► Demandez d'abonnement et changements d'adresse: abos@solidarites.ch

Contacts régionaux du mouvement
Genève
25, rue des Gares
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E info@solidarites.ch
W solidarites.ch/geneve

Fribourg/Freiburg
Case postale 532
1701 Fribourg
E fribourg@solidarites.ch

Neuchâtel
Case postale 3105
2001 Neuchâtel
T +41 77 502 79 53
E ne@solidarites.ch
W solidarites.ch/ne

Vaud
5 place Chauderon
1003 Lausanne
T +41 79 302 38 34
E vaud@solidarites.ch
W solidarites.ch/vaud



Valora Group

Et les mêmes qui aujourd'hui s'offusquent ont défendu un crédit de 6 milliards pour des avions de chasse.

La haine de l'État

Mais bien sûr, la question du montant est l'arbre budgétaire qui cache la forêt idéologique. Parmi les arguments du comité référendaire, de l'UDC et d'une bonne part du PLR et du Centre, ainsi que des milieux patronaux, le principal se résume à un discours poujadiste sur l'État. Si les médias dépendent des finances publiques, alors l'État les contrôle, c'en est fini de la liberté d'expression et, avec elle, de la démocratie.

Une telle ferveur pour défendre le « quatrième pouvoir » face à un État aux penchants autoritaires serait presque émouvante si elle était moins hypocrite. Et imbécile. Les aides indirectes à la presse existent déjà et, aux dernières nouvelles, il n'existe pas de loi sur la censure, pas plus qu'il n'y a d'agents de l'État infiltrés dans les comités de rédaction. Pour la comparaison avec la Corée du Nord, on repassera.

En revanche, que penser quand *Le Temps* tombe dans le giron d'une fondation alimentée par des milliardaires (*solidarités* n° 379) ou quand Christoph Blocher rachète à tour de bras des journaux gratuits (*solidarités* n° 313)? Quid de la démocratie menacée?

La religion du marché

L'autre argument central des référendaires, lié au premier, n'est pas plus subtil : à l'État en général et aux subventions publiques en particulier, il faut préférer le marché, garant de la diversité de l'offre. On le sait pourtant depuis 150 ans, c'est le marché qui génère des monopoles, dans l'industrie comme ailleurs. Et, dans le cas des médias et de la course à l'audience, le marché fait encore « mieux » : il uniformise l'offre.

Une partie du PLR ne s'y trompe pas en soutenant le texte. Les mesures n'ont rien de révolutionnaire et se contentent d'accompagner la transition vers un nouveau modèle économique : l'État intervient pour préserver la sacro-sainte concurrence, jouant le rôle que lui attribue la pensée néolibérale.

En somme, s'il faut soutenir ces aides, c'est sans se faire d'illusions sur leur incompatibilité avec une vision marchande de la presse. Ni sur la capacité des médias actuels à servir de relai à la contestation de l'ordre politico-économique.

Guy Rouge

National Médias Votations AIDE AUX MÉDIAS

L'ARGENT PUBLIC A MAUVAISE PRESSE

Fort de plus de 110 000 signatures, un référendum se tient en février contre une (timide) loi de soutien aux médias. Les adversaires du texte déploient un argumentaire creux et éculé : il ne faudrait pas troubler le jeu du marché, garantie de diversité.

« *L'argent du contribuable ne doit pas profiter à des millionnaires, milliardaires et actionnaires !* » Difficile de ne pas tomber d'accord avec cette phrase, *a priori*. Les choses se compliquent si l'on en connaît l'origine : le comité référendaire s'opposant à l'aide aux médias votée en juin 2021 par le Parlement.

Comme d'autres avant elle, l'alliance « Non à la loi sur les médias » se dit apolitique mais sert de repaire aux proches de l'UDC et de groupes comme les Amis de la Constitution. Avec, comme d'habitude pour ce type de mobilisations, une inflation de formules ampoulées en faveur de la liberté et du peuple dissimulant mal des positions ultra-réactionnaires.

Un pas si gros « paquet d'aides »

En l'espèce, quel « pillage des caisses de l'État », censément « favorable

aux grands groupes de presse », agite ces soi-disant soutiens de la liberté ? Il s'agit d'un paquet d'aides aux médias suisses pour les sept prochaines années.

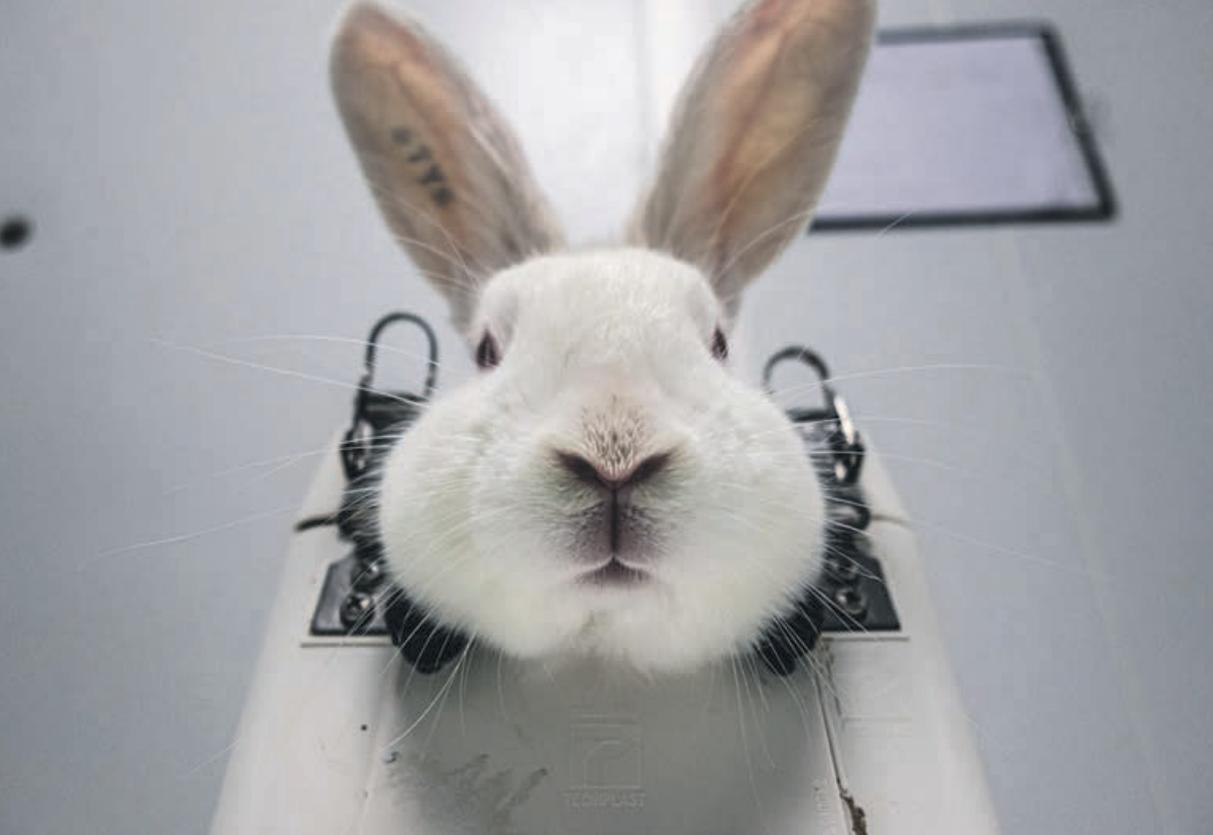
La loi, âprement négociée au printemps dernier, viendrait s'ajouter aux aides déjà existantes pour sauver une presse en difficulté. Car tout le monde s'accorde sur le diagnostic : avec une baisse de 40 % de ses recettes publicitaires en une vingtaine d'années, la presse écrite agonise lentement mais sûrement. Au point que les cantons aussi envisagent des mesures d'aide : le Grand Conseil vaudois a voté une enveloppe de 6,2 millions de francs sur cinq ans.

L'essentiel des mesures fédérales consiste en aides indirectes : 70 millions seraient affectés à la distribution des journaux par la Poste, venant compléter 50 millions déjà en vigueur. La loi pré-

cise que ces rabais dépendront du tirage. Autrement dit, les plus petites publications toucheront proportionnellement plus d'argent, quand la campagne du référendum voudrait faire croire que les subventions du Conseil fédéral iront remplir les caisses des grands groupes de presse.

Aux aides indirectes s'ajoutent 30 millions d'aide directe aux médias en ligne. Enfin, la redevance de radio-télévision doit permettre d'accorder 23 millions (en plus des 5 actuels) d'aide aux institutions de formation et aux agences de presse, ainsi que 28 millions d'aide supplémentaire aux radios locales et télévisions régionales.

Total : 151 millions de francs par an. Pour celles et ceux qui s'inquiètent pour la santé financière du pays, rappelons que la dépense publique suisse représente plus de 200 milliards de francs annuels.

**Comment sortir du système actuel?**

Si l'initiative n'est, selon moi, pas satisfaisante telle qu'elle est formulée, sa radicalité a le mérite de ramener au centre du débat la question animale et de questionner profondément le rapport, trop souvent dissimulé derrière les bâtiments universitaires, que l'on entretient avec le monde animal. La diminution phénoménale d'utilisation de modèles animaux depuis les années 1980 (près de 2 millions par année en 1983) est le produit d'une pression sociétale pour le développement d'une meilleure méthodologie et de nouveaux modèles tels que l'émergence des 3R, une méthodologie aujourd'hui largement adoptée défendant les principes de réduction, remplacement et de raffinement des études utilisant des modèles animaux.

Toutefois, la recherche actuelle avance avec inertie, en Suisse comme ailleurs. Une nouvelle poussée est nécessaire pour rediriger le système vers le développement de nouveaux modèles. Si la Suisse est un des pays les plus restrictifs en termes de législation relative à l'expérimentation animale, le nombre d'animaux utilisés chaque année reste stable depuis une décennie. La Suisse devrait profiter de l'excellence de sa recherche fondamentale pour développer de nouvelles alternatives : les récents développements de la culture cellulaire 3D permettront à terme de remplacer une partie non négligeable des animaux utilisés en laboratoire.

N'abandonnons pas ces découvertes à l'industrie pharmaceutique qui cherche désespérément à redorer son blason entaché par une liste de scandales interminable. C'est pourtant la situation qui se profile à l'horizon avec de nouveaux modèles tels que les organoïdes, une technique dérivée de la culture cellulaire 3D, et les organes sur puces, des modèles de bio-ingénierie imitant le fonctionnement de notre corps, en développement dans les plus grandes firmes.

Le domaine public risque de se retrouver de plus en plus enchaîné entre les demandes légitimes de la population qui veut abroger l'expérimentation animale et un domaine privé qui imposera des prix forts par son monopole sur ces nouveaux modèles. La recherche académique suisse a les moyens et les connaissances nécessaires pour diminuer son recours à l'expérimentation animale de manière autonome, exigeons-le !

Clément Bindschaedler

National **Votations** **EXPÉRIMENTATION ANIMALE**

COMMENT DÉPASSER LE MODÈLE ACTUEL?

Le 13 février prochain, le peuple suisse sera appelé à donner son avis sur la question de l'expérimentation animale. Ce n'est pas la première fois que cette problématique fait son apparition dans les urnes. En 1985, 1992 et 1993 des initiatives sur l'interdiction l'expérimentation animale interpelaient déjà la population générale et furent à chaque fois refusées en bloc.

Mais l'expérimentation animale en 2021 en Suisse, à quoi cela ressemble ? Depuis une décennie, le nombre d'animaux utilisés dans les laboratoires helvétiques est resté stable, oscillant entre 550 000 et 700 000 animaux par année. Ces animaux se répartissent dans des expériences échelonnées en quatre degrés de gravité. Plus de la moitié se retrouve soumise à des degrés de gravité faibles (0 et 1) générant peu (1) ou pas (0) de souffrance. La moitié restante est principalement représentée par le degré 2 qui regroupe les expériences infligeant des contraintes légères de longue durée, comme l'essai de médicaments expérimentaux contre le cancer sur des souris. Le degré 3 ne représente qu'environ 20 000 expériences mais inflige une souffrance intense aux cobayes, comme l'étude des mécanismes de rejet après transplantation rénale chez la souris.

L'initiative

Le texte proposé interdit tout recours à l'expérimentation animale ou humaine si l'expérience n'est pas effectuée dans l'intérêt global et prépondérant du sujet. Cela signifie qu'à l'entrée en vigueur du texte, l'importation et l'exportation de produits qui font l'objet d'expérimentations animales seraient interdites, cette interdiction ne s'appliquant néanmoins pas aux produits déjà existants qui n'utilisent plus l'expérimentation animale. En d'autres termes, la recherche, quel que soit le domaine, doit abandonner du jour au lendemain les modèles animaux et développer des alternatives.

Le texte amène donc des questionnements essentiels : que faire si l'initiative est acceptée et qu'un nouveau traitement contre une maladie commune apparaît à

l'étranger ? Est-il acceptable de priver la population de ce traitement sur notre territoire tout en permettant tacitement aux classes les plus aisées un tourisme médical dans les pays limitrophes ? Est-ce que dans le cas d'une maladie commune la souffrance de centaines de milliers d'animaux est justifiable ?

Une chose est sûre, l'initiative particulièrement jusqu'au-boutiste ne laisse que très peu de place au compromis helvétique tant chéri par nos autorités. Au vu des précédentes votations et de la radicalité de l'initiative, on peut facilement déduire l'issue du vote du 13 février prochain. Néanmoins, il serait contre-productif de simplement balayer de la main un texte qui, si on se réfère aux résultats des précédentes votations, représente l'avis d'environ un tiers de la population.

AUSTÉRITÉ DE DROITE, AUSTÉRITÉ DE GAUCHE

La droite neuchâteloise ne rate pas une occasion pour rogner les conditions de travail dans le secteur public. Mais elle n'est pas la seule.



Rassemblement dans la cour du Château de Neuchâtel, 7 décembre 2021

Saisissant l'occasion d'une adaptation du règlement de la durée du congé-maternité pour les employé·e·s du canton (y compris dans l'enseignement), le bloc de droite veut réduire la durée du congé-maternité payé de 4 mois à 3,7 mois (soit 16 semaines). Argument imparable, l'alignement sur le secteur privé. Selon les partisan·e·s du libéralisme, l'égalité est toujours à réaliser en péjorant les conditions de travail. Peu importe que de grands employeurs du secteur privé (Migros, Lidl, Philip Morris, UBS, CS) accordent des durées plus importantes.

Stigmatiser les « avantages » pour les employé·e·s de la fonction publique est un combat permanent pour les partisan·e·s du moins d'État. Ici, l'économie budgétaire est anecdotique. Mais le principe reste toujours le même. Le service public, et donc l'État, est trop dépensier et demeure la première cible lorsqu'il s'agit de proposer des mesures d'éco-

nomie. Et en premier lieu sont visés les budgets alloués aux employé·e·s. Les syndicats appellent à une manifestation pour s'y opposer le 25 janvier (voir agenda).

Austérité de gauche

Ce dogme libéral est aussi adopté dans certaines occasions par des exécutifs à majorité rose-rouge-verte dans le canton de Neuchâtel. Ainsi l'exécutif de la ville du Locle a proposé de supprimer l'actuelle prime d'ancienneté pour le personnel communal, décrite comme « *un anachronisme hérité du siècle passé* ». À la recherche d'économies pour leur budget 2022, l'exécutif et le parlement de « gauche » ont appliqué la même recette libérale, réduire la masse salariale des employé·e·s.

Certes, la forme est un peu différente. La ville du Locle a « discuté » de cette infime économie (2 % du budget) avec des syndicats et donné la « garantie » de mainte-

nir la progression salariale. Quel accord ! Continuer à appliquer une obligation légale (le paiement des salaires avec l'échelle salariale en vigueur) en échange d'une économie sur la prime de fidélité. Les partis majoritaires PS-Vers-POP peuvent ainsi dénoncer bruyamment l'austérité de la droite au niveau de l'État et l'appliquer au niveau communal !

Quel sera le prochain « anachronisme » ? Ce n'est pas ainsi que la mobilisation contre toutes les attaques aux conditions de travail et de traitement va se développer. L'argument du « moindre mal » peut alors être invoqué dans d'autres circonstances. Les concessions appellent d'autres concessions et affaiblissent la résistance des salarié·e·s contre toutes les attaques aux conditions de travail. La liste des « dernières concessions » est très longue. Et aucune d'elle n'a jamais bloqué les politiques d'austérité.

José Sanchez

LA RÉPRESSION JURIDIQUE SE POURSUIT

Dans la continuité de la répression juridique qui s'accroît depuis plusieurs mois dans le canton de Vaud à l'encontre des militant·e·x des mouvements sociaux, de nouveaux procès se dérouleront entre Lausanne et Nyon dans les jours à venir.

Le vendredi 14 janvier, des membres de la grève féministe seront jugées pour leur participation à la mobilisation du 14 juin 2020. Rappelons que le fait de manifester, de descendre dans la rue, est un outil politique fondamental pour faire entendre leurs revendications pour les groupes discriminés par le capitalisme patriarcal et raciste. Attaquer ce droit de manifester en poursuivant judiciairement celles·x qui en font usage ne représente rien d'autre qu'une nouvelle tentative d'étouffer leurs voix.

En parallèle, des procès de plusieurs ancien·ne·x·s occupant·e·x·s de la colline du Mormont se dérouleront du 17 au 19 janvier prochain au tribunal d'arrondissement de La Côte, à Nyon. Alors qu'Amnesty international publiait début septembre un rapport critique quant aux accusations et sanctions d'ores et déjà prononcées contre des zadistes, la justice vaudoise s'entête à poursuivre des personnes pour leur activisme pour la sauvegarde d'un espace de biodiversité important et pour un monde sans béton.

Mais de part et d'autre, la solidarité s'organise. Une pétition signée par plus de 400 personnes demande l'acquiescement des militantes féministes. Une manifestation de soutien, ainsi qu'un procès d'Holcim, sous forme théâtrale, sont prévus à Nyon le 18 janvier en marge du procès des zadistes. Nous vous invitons à relayer et à participer à ces actions.

Noémie Rentsch

Genève

CACHEZ CETTE PAUVRETÉ QU'IELS NE VEULENT PAS VOIR!

Le Grand Conseil s'est penché en décembre sur deux projets de loi traitant de la mendicité : le premier, déposé par le groupe EàG, requerrait la mise en conformité du droit genevois avec l'arrêt de la Cour européenne des droits humains (CEDH) et donc l'annulation de l'interdiction de la mendicité. Malheureusement ce texte a été rejeté au profit d'un deuxième projet de loi déposé par le PLR qui modifierait la loi genevoise afin de rendre l'exercice de la mendicité impossible : il s'agit de mettre en œuvre une forme d'exclusion territoriale interdisant la mendicité dans toutes les zones où elle pourrait avoir un sens et être rentable.

Ce projet de loi est d'une hypocrisie pendable car elle rend la mendicité impossible tout en feignant de se conformer à l'arrêt de la CEDH ! Un amendement de dernière minute, déposé par un député PDC, a même ajouté l'interdiction de mendier devant les lieux cultuels et donc, de fait, une interdiction de mendier devant les églises : dont acte.

Le projet PLR a pour conséquence d'infliger de lourdes sanctions – pécuniaires, mais aussi peines de de prison – à des personnes au seul motif d'avoir mendié. Or, c'est précisément ce que la CEDH a reproché à Genève et à la Suisse. Les débats au Grand Conseil se sont sinistrement distingués par une stigmatisation des personnes qui mendient, les accusant de tous les maux et criminalisant la mendicité.

Cette modification de la loi sur la mendicité portée par la droite et l'extrême droite tourne en dérision l'arrêt de la CEDH, c'est une honteuse démonstration de mauvaise foi. L'association Mesemrom a d'emblée annoncé qu'elle ferait recours contre cette loi.

Jocelyne Haller



Les autoroutes sont des projets du passé.

Genève

Écologie

UNE RÉSISTANCE À CONSTRUIRE CONTRE L'AUTOROUTE DE LA HONTE

Alors que les signes du cataclysme climatique n'ont jamais été aussi clairs qu'en 2021, tous les recours contre le projet d'autoroute Thonon-Machilly à proximité de Genève ont été rejetés fin décembre. Une décision en décalage total avec les impératifs écologiques. Seule une forte mobilisation peut désormais arrêter ce projet mortifère.

Construire 16,5 km d'autoroute pour « désenclaver le Chablais » : c'est la volonté du Département de la Haute-Savoie et du ministère français de la Transition énergétique (*sic*). C'est fin 2019 que le projet a été déclaré d'utilité publique, quelques jours à peine après l'inauguration du Léman Express – que cette autoroute longerait. Les recours déposés par la Ville de Genève, Carouge, Europe Ecologie Les Verts, Attac 74, la Confédération paysanne mais aussi des riverain·e·s et des agriculteur·ices ont tous été rejetés en bloc le 30 décembre dernier par la plus haute autorité juridique française. La construction de cette A412 détruira pourtant plus de 150 hectares de forêts et prairies, zones humides et terres agricoles, menaçant l'existence de plusieurs fermes.

Cet aspirateur à voitures coûtant plus de 230 millions d'euros fera concurrence au Léman Express, alors même que l'urgence est à un transfert massif vers les transports publics. Pire encore : comme la plupart des projets routiers, ce projet va générer une demande induite de trafic. En effet, l'autoroute va rendre l'usage de la voiture encore plus attractif et créer de nouvelles habitudes motorisées, ceci en contradiction totale avec les objectifs climatiques, notamment du Canton de Genève, dont le plan climat prévoit une diminution de 40 % du trafic motorisé d'ici 2030. Or, près de la moitié des 15 000 véhicules/jour sur cette autoroute se dirigeront vers Genève, au risque de saturer les douanes, puis les communes de la rive gauche du Canton.

L'un des prétextes pour réviser cette A412 est de soi-disant « soulager » les localités du Cha-

blais sinistrées par le trafic. Mais dans une région où la plupart des déplacements en voiture sont locaux et donc pas substituables par l'autoroute, celle-ci risque bien de ne pas changer la situation. Tout allègement du trafic n'y sera au mieux que temporaire puisque l'autoroute ne fera que renforcer la dépendance automobile, renforçant ainsi un vieux cercle vicieux...

Aux dernières nouvelles, l'oubli d'inscription du projet dans le plan local d'urbanisme devrait retarder de quelques mois le début des travaux, car de nouvelles études d'impact environnemental doivent être réalisées. De quoi donner un peu de temps pour construire une solidarité transfrontalière avec les organisations mobilisées sur le terrain pour faire échouer ce projet d'un autre temps.

Thibault Schneeberger

DU CENTRE D'ACCUEIL À LA RÉPRESSION SYSTÉMATIQUE

« La France ne laissera pas la Manche devenir un cimetière » a déclaré Emmanuel Macron au lendemain du naufrage qui a coûté la vie à 27 personnes exilées en novembre dernier. Il oubliait de mentionner les trois centaines de migrantes et migrants qui ont déjà perdu la vie en tentant de rejoindre la Grande-Bretagne depuis le Calais.

Comment en est-on arrivé là ? En septembre 2002, Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Intérieur, fait fermer le Centre d'hébergement et d'accueil d'urgence humanitaire de Sangatte, proche de Calais. C'est alors que, dans l'attente d'une occasion de franchir la Manche en pénétrant sur un ferry ou en se glissant dans un camion franchissant l'Euro-tunnel, les migrantes et migrants se disséminèrent dans la lande. Ils y improvisèrent d'improbables campements dans des conditions de sous-alimentation, d'insalubrité et de vulnérabilité inacceptables; de nombreuses associations solidaires de bénévoles tentèrent d'y pallier, tant bien que mal.

Depuis, à part l'éphémère institution en 2015 par le Premier Ministre « socialiste » Manuel Valls

d'un « bidonville d'État », ce sont chaque année des centaines de personnes en exil, parmi lesquelles de nombreux mineurs non accompagnés, qui tentent de survivre autour de Calais avant de trouver un moyen de rejoindre l'Angleterre.

Externalisation des frontières: la France comme la Libye

Systématiquement réprimées, ces personnes ont été poussées à un exil aléatoire et risqué dont on connaît les raisons : les conflits armés dont les pays de l'UE sont sinon les acteurs du moins les complices (Irak, Afghanistan, Syrie, Yémen), sans aucun doute; mais aussi les conséquences destructrices, pour les communautés humaines et pour leur environnement, d'un système économique-financier glo-

balisé, fondé sur les principes d'un néolibéralisme imposé par un capitalisme dérégulé.

Ce sont des personnes qui cherchent une protection dans les pays mêmes dont elles ont subi la domination, en l'occurrence la Grande Bretagne. Elles sont d'abord contraintes à un trajet marqué par les violences à travers des régions désertiques puis les agglomérations ennemies d'une Libye livrée aux milices rivales, dans la perspective d'une traversée de la Méditerranée vers un pays de l'UE qui peut leur être fatale. Puis, si elles parviennent en France, les attend un parcours hasardeux à travers les alpes maritimes, contrôlées par les forces de police prêtes à refouler migrantes et migrants, avant d'atteindre le rivage barricadé et étroitement surveillé de la Manche,

désormais également par l'agence Frontex avec la complicité des pays de l'UE et de la Suisse.

Comme pays de transit pour les personnes en exil, la France occupe en somme la position de la Libye. De même que les gouvernements aléatoires et autoritaires de la Libye, la France a accepté la réalisation sur son territoire du contrôle de la frontière d'un pays voisin. Cette externalisation de la frontière de la Grande Bretagne a été consacrée en particulier par les accords du Touquet, signés en 2003 par Jacques Chirac du côté français et Tony Blair du côté anglais; et cela à la suite de la fermeture du camp d'accueil de Sangatte.

Aux termes de cet accord, c'est finalement la France qui assume l'essentiel des contrôles et de la répression à l'égard des migrants désormais considérés comme des « clandestins ». La France assure donc de manière exclusivement policière le contrôle de la frontière orientale de l'Angleterre de même que la Libye, par des moyens répressifs qui vont jusqu'à l'enfermement des personnes exilées dans des camps aux conditions de détention violentes et indignes, assure l'externalisation des frontières méridionales de l'UE.

Droits des personnes exilées et crime contre l'humanité

En fait avec plus de 300 mort·e·s et disparu·e·s depuis 1999, la Manche est déjà devenue pour migrantes et migrants une zone de non-droit. De même qu'en Méditerranée centrale et désormais au large des Canaries pour l'UE, les effets mortifères de la politique de fermeture et d'externalisation des frontières de l'Angleterre avec la collaboration de la France correspondent à un nouveau crime contre l'humanité. Il devrait faire l'objet d'une dénonciation auprès de la Cour pénale internationale, dans une démarche analogue à celle entreprise par deux avocats en juin 2019 pour accuser l'UE de la disparition et de la mort de plus de 14 000 personnes exilées depuis 2013 au large des côtes de la Libye.

S'y ajoute la négation généralisée des droits individuels et sociaux des personnes contraintes à l'exil par les effets d'une politique néocoloniale dont les pays de l'UE et la Suisse sont des acteurs déterminants – avec les conséquences environnementales et sociales destructrices que l'on sait. Seule la rupture écosocialiste, établissant justice sociale et équilibre environnemental, pourra mettre fin à ce déni d'humanité.

Claude Calame

Restes d'une énième évacuation de camps de fortune par les CRS, janvier 2021



Alexandre Salama

LA RÉVOLUTION DES ŒILLETS, OU LE PARADIGME DE LA DÉSOBÉISSANCE

La chute de la dictature au Portugal en 1974 va ouvrir une période de profonds bouleversements politiques, laissant espérer une issue socialiste révolutionnaire. Entretien avec Mario Tomé, ancien membre du Mouvement des Capitaines.

On connaît le 25 avril 1974 comme la date de la révolution des Œillets. Or, cette date est plutôt celle d'un coup d'État, qui a débouché sur un processus révolutionnaire. Toi qui l'as vécue, peux-tu nous en dire plus sur cette effusion révolutionnaire, connue comme le PREC (Processus révolutionnaire en cours), et qui s'achève avec l'adoption de la nouvelle constitution en 1976 ? On peut dire que le processus révolutionnaire est un double mouvement de désobéissance. Au sein de l'armée, d'abord, et au sein de la population, par la suite.

Le coup d'État contre le régime fasciste n'a pas été militaire à proprement dit. Il a été mené par le Mouvement des Capitaines, qui en amont du 25 avril ont débuté tout un mouvement de dépassement et de désagrégation – au sens léniniste – de l'armée, en s'attaquant à l'idée-même de hiérarchie. Il y a eu deux dimensions importantes dans la politisation des capitaines, l'une matérielle et corporative, l'autre idéologique. D'abord, les capitaines ne voulaient plus faire la guerre dans les colonies. Sur le terrain, la déroute était inévitable. D'autre part, il y avait l'usure.

Idéologiquement, comme les gens ne voulaient pas aller à la guerre, ils étaient plus réceptifs aux idées anti-guerre. D'ailleurs, dès le début de la guerre et plus précisément deux ans après son début en

64, le mouvement antifasciste portugais s'est muté en mouvement contre la guerre coloniale. Les universitaires qui étaient envoyés à l'armée comme punition pour avoir participé aux grèves étudiantes ont eu un rôle majeur dans la politisation des forces armées. Le régime préparait ainsi sa propre déroute.

Nous, les révolutionnaires, avions conscience de jouer une sorte de rôle d'avant-garde. Nous ne voulions pas rester isolés à 200-300. De mon point de vue, une de nos décisions tactiques les plus intéressantes a été d'utiliser l'idée du prestige des forces armées comme leitmotiv, pour rallier à notre cause le plus grand nombre.

Toutefois nous devions œuvrer à désarticuler la hiérarchie, et c'est ce qu'a fait le mouvement des Capitaines pour pouvoir arriver au coup d'État. L'opération militaire du 25 avril, dirigée et conçue par Otelo Saraiva de Carvalho, a été uniquement possible parce que les forces armées en tant que telles ont cessé d'exister. Quand tu vas attaquer le fascisme, tu attaques l'essence des forces armées et de la bourgeoisie, qui est la hiérarchie, c'est-à-dire les généraux, les colonels, tous ces gens : « *Maintenant, vous ne commandez plus. C'est nous qui décidons.* »

Le 25 avril fut un mouvement de désobéissances, premièrement des capitaines face à la hiérarchie militaire, et ensuite de la population face aux forces armées. En

effet, le peuple s'est révolté contre l'appel à rester chez soi en occupant massivement la rue, puis a désobéi aux orientations du MFA, lorsqu'il sentait qu'elles n'étaient pas en sa faveur.

Peux-tu nous expliquer quel rôle l'armée a joué, durant la période révolutionnaire ? Les Forces armées ont permis que le peuple se libère et ont permis l'implantation d'un régime démocratique, à travers différents organes. Après le 25 avril, décision a été prise d'élargir le Mouvement des capitaines en y intégrant aussi ceux qui n'avaient pas conspiré et agit, et c'est là que naît le Mouvement des forces armées (MFA). Différentes entités, animées par différentes conceptions, ont joué différents rôles.

Le Conseil de la révolution, qui a fonctionné jusqu'en 82-83, moment où il devenu inutile, a fait des décrets décisifs, permis de maintenir les partis politiques, de former l'assemblée constituante etc. Ces organes se chargeaient de la structure, mais le contenu politique, l'armée ne s'en mêlait pas, malgré ce qu'a pu raconter la droite, qui disait que le MFA voulait le pouvoir. Ce qui est faux, s'il l'avait voulu, il l'aurait eu.

Juste après le 25 avril, la Junta da Salvação a été mise en place pour maintenir une certaine continuité gouvernementale, composée



As Ruas de Lisboa, collage d'Ana P.

de vieux généraux dont Spínola et Costa Gomes. Cela a été selon moi une des erreurs du MFA, qui par ailleurs était relativement compromis dans l'idée que la révolution populaire, c'est bien, du moment qu'elle est canalisée. Pour assurer l'ordre, si l'on veut, le COPCON a été créé. Sauf qu'en mettant Otelo Saraiva de Carvalho à sa tête, au lieu d'être un organe d'intervention contre le mouvement populaire, le COPCON et ses unités ont finalement servi de soutien – relatif, comme toujours – à la population : pour les occupations, contre les expulsions, dans les usines, etc.



Rauschenberg (1929-2015), 1977

Mais ces divisions militaires qui étaient révolutionnaires étaient en minorité ? Oui, mais les soldats obéissaient, c'est le propre des militaires. Sans hiérarchie ils se sentent mal. À cette période il y avait la hiérarchie du MFA, qui était, disons, relativement complaisante avec les unités les plus liées aux mouvements sociaux. Mais celles-ci étaient toujours pointées du doigt. Effectivement on n'avait aucune discipline, on était au service du peuple, de la démocratie, dans une société en mouvement.

Le peuple dans la rue nous a donné la grande et unique leçon de tout ça : nous devons nous mêler

de ce qui éthiquement nous appartient et qui nous est extorqué par le capital, pour nous l'approprier. Et puis ce sont les mouvements sociaux qui déterminent le législatif dans un régime démocratique. Les occupations de terres, par exemple : elles vont donner lieu à la réforme agraire, en imposant ce thème dans la Constituante de 75.

Les éléments les plus positifs et les plus évolués de cette constitution, sont systématiquement le fruit des luttes populaires. Les composantes les plus à droite de la Constituante étaient obligées de céder sur certains points, car le peuple était

dans la rue. Le peuple a permis la création d'une des Constitutions les plus avancées au monde; elle a malheureusement subi de péjorations.

Dans un contexte politique pourtant très tendu, le peuple continue de s'engager dans les luttes syndicales, agraires, de quartier. Comment expliques-tu que le peuple passe d'un état d'inactivité et de soutien à la dictature, à des aspirations et des engagements révolutionnaires ? Le peuple a, comme élément constitutif de son ADN, de se conformer à des références, disons, éthiques. Et Salazar en était une. Mais quand une brèche s'ouvre, ce que le peuple a au fond de lui, explose, et on va de l'avant. À la Lisnave, de « simples » ouvriers sont devenus des dirigeants. Ce n'est pas de l'opportunisme, le qualifier de la sorte serait ne pas comprendre ce qui se joue. La conscience, pendant les périodes révolutionnaires, fait des bonds étonnants. Les gens se sentent une force, une capacité. En règle générale, le peuple n'est pas un groupement de révolutionnaires qui luttent; il demanderait presque qu'on lui fasse les choses à sa place. Or, pendant un mouvement révolutionnaire, on ne demande pas, on exige.

Le processus révolutionnaire a été caractérisé par le fait qu'il se reposait beaucoup sur ce qu'on peut appeler le « parapluie du MFA ». Il n'y a pas eu de réelle confrontation entre le mouvement populaire et les forces qui structuraient le pouvoir de l'État. Bien que ce fut un pouvoir plus démocratique, ça restait l'État. Il y avait l'idée que lorsqu'il y avait des occupations, des initiatives autonomes ou syndicales de travailleurs agricoles, le MFA – notamment via le COPCON – allait non pas réprimer ou freiner le mouvement, mais le soutenir.

Le spectre du double pouvoir, c'est-à-dire la coexistence du pouvoir de l'État et du pouvoir du peuple, a pourtant toujours hanté le MFA. Dans une volonté de canaliser le pouvoir populaire, en juillet 75, le MFA, le PCP et le PS ont adopté l'« Alliance Peuple-MFA », qui mettrait en place une forme d'organisation démocratique, où le peuple s'organiserait en lien avec les unités militaires, un peu à l'image des Conseils de la révolution à Cuba. Le MFA suivait, car cela aidait à freiner le mouvement révolutionnaire. Ceci, conjugué à l'élan des nationalisations, donne le sentiment à la direction du MFA d'être dépassée.

Le MFA commence à se déliter, à l'été 75, durant ce qu'on appelle l'Été chaud, avec d'un côté les secteurs liés au PCP et aux révolution-

naires, et de l'autre, ceux liés au PS et même certains secteurs du PSD (Parti de la famille de la démocratie chrétienne, centre droite d'obédience libérale). À ce moment, les forces de droite, PS inclus, commencent à prendre de l'ampleur [le PS a été le grand parti vainqueur des élections liées à la Constituante, devant le PSD – ndr]. C'est là que naît le mouvement des Neuf. En opposition à leurs idées, avec des révolutionnaires du COPCON entre autres, nous avons publié un document qui présentait des lignes pour le renforcement du mouvement populaire, autonome, en claire démarcation avec les stratégies soviétique et nord-américaine.

Personne n'en parle, mais autour de ces idées, et sans le soutien d'aucun grand parti, nous avons réussi à faire peut-être la plus grande manifestation du PREC le 20 août 1975. Je me demande encore aujourd'hui, comment est-ce que nous avons réussi à mobiliser autant de gens. Le PCP y était complètement opposé, et pourtant il y'avait plein de militant·e·s du PCP, venu·e·s notamment de l'Alentejo. Je pense que cela démontre que quand on touche les gens, ils se mobilisent indépendamment des appareils partisans.

Les idées révolutionnaires étaient un facteur de mobilisation très important, comme le prouve la manifestation du 20 août, mais le mouvement se vidait. Le processus révolutionnaire s'était enfermé dans dépendance vis-à-vis du MFA et ce dernier en raison des différentes divisions qui le traversaient ne pouvait plus jouer son rôle de « parapluie » comme je l'appelle, c'est-à-dire, de soutien et de référence.

En 76, Otelo se présente aux présidentielles et obtient un score de plus de 16 %. Jamais en Europe une force dite révolutionnaire n'a récolté autant de votes. Nous en tant qu'UDP, nous avons vu dans ce score un sursaut révolutionnaire et nous avons lancé l'idée d'un nouveau 25 avril, cette fois-ci réellement populaire. Mais, c'était une illusion complète. Nous avons uniquement récolté les voix de celles et ceux qui ne sont pas remis du 25 novembre 1975. Nous imaginions que ce résultat signifiait que nous avions le soutien du peuple, et cette illusion a conduit à une ligne d'intervention dans la société qui est devenue sectaire.

Nous voulions des choses dont le peuple ne voulait plus, pour lesquelles il n'était plus disponible, c'était malheureusement passé. Ces positions ont juste fini d'achever ce qui pouvait encore être accompli.

Propos recueillis par l'association A25A

AVORTEMENT EN SUISSE: RESTONS VIGILANT·E·S

Dans un contexte global d'attaques incessantes contre les droits sexuels et reproductifs, la Suisse ne fait pas défaut, avec des partis politiques tels que l'Union Démocratique du Centre (UDC) déposant motion après motion dans le but de restreindre l'accès à l'avortement.

L'UDC met en application une stratégie de démantèlement des droits utilisée dans d'autres pays, visant à rogner petit à petit les garanties légales obtenues par les féministes jusqu'à totale oblitération du droit à l'avortement.

Les deux initiatives parlementaires lancées en décembre dernier par l'UDC réclament pour l'une l'introduction d'un délai de réflexion d'un jour avant toute interruption volontaire de grossesse (IVG) et pour l'autre, un droit à la vie absolu au fœtus à partir de 22 semaines de grossesse. Les signatures pour ces deux initiatives seront récoltées ensemble « *pour des raisons de synergie* » jusqu'en juin 2023.

Au-delà du caractère profondément réactionnaire de ces deux initiatives, on assiste à travers elles à une infantilisation des personnes enceintes. Le délai de réflexion, bien loin de changer l'avis de ces personnes quant à l'interruption volontaire de leur grossesse, ne fait que leur renvoyer le message qu'elles ne sont pas réellement capables de prendre les bonnes décisions pour elles-mêmes, et leur rappeler que le cadre législatif peut leur rajouter des barrières dans l'exercice de leur droit à l'autonomie corporelle.

L'initiative donnant un prétendu « droit absolu à la vie » au fœtus à partir de 22 semaines de grossesse va également à l'encontre des obligations légales internationales de la Suisse dans la mesure où les droits ne s'appliquent qu'à partir de la naissance et que les grossesses forcées constituent des violations des droits humains. Plus que jamais nous devons rester vigilant·e·s envers les agressions réactionnaires contre nos corps et nos droits !

Paola Salwan Daher

À BELL HOOKS, LES FÉMINISTES RECONNAISSANTES

Le 15 décembre dernier mourait bell hooks, militante, artiste, poète, écrivaine, philosophe et commentatrice culturelle afro-américaine. Aucune étiquette accolée à l'identité de bell hooks ne suffira jamais à rendre compte de l'immense perte ressentie par nombre d'activistes de par le monde.

Née le 25 septembre 1952 aux États-Unis, hooks n'aura de cesse au cours de sa vie de déconstruire les structures morales, culturelles, économiques et de genre imposées par les systèmes oppressifs tels que le capitalisme, le racisme, l'homophobie et le sexisme.

Militante queer, bell hooks s'est attachée à redéfinir les contours du féminisme à l'encontre du féminisme blanc dominant néolibéral. Ses écrits se concentrent non pas sur une égalité homme-femme qui au final ne bénéficierait qu'aux femmes blanches, bourgeoises et hétérosexuelles et servirait en outre d'excuse à toutes sortes de politiques néocoloniales et impérialistes, mais sur une nécessité de rendre compte de l'imbrication de différents systèmes d'oppression dans la construction des mouvements féministes.

Recentrant les expériences des femmes noires et racisées, sa perspective intersectionnelle a aidé à la formation de mouvements féministes alternatifs, dans une visée non seulement plus inclusive, mais subversive des tendances néolibérales. La perspective de classe a toujours tenu une importance primordiale dans l'élaboration et l'application de sa pensée : loin des dynamiques de politiques identitaires ramenant tout à l'individu, bell hooks aborde les questions d'oppression et d'exploitation à travers le prisme structurel.

Vision révolutionnaire de l'amour

Au-delà de son apport incommensurable aux débats et aux mouvements anti-racistes et féministes, bell hooks les aura a jamais marqués par sa vision révolutionnaire de l'amour. Dans



bell hooks

All About Love, bell hooks redéfinit l'amour comme une action et non pas comme un sentiment. Appréhender l'amour en tant que verbe, en tant qu'action, nous permet de nous ouvrir à plus de responsabilité et de redevabilité.

Pour bell hooks, l'amour, y compris l'amour-propre, est politique. L'amour, sorti des carcans oppressifs de la société capitaliste, bourgeoise et hétéronormative, redevient une force infinie et non circonscrite aux relations romantiques sanctionnées par la société, l'État et/ou les institutions religieuses.

Dans une société qui perçoit les sentiments, la vulnérabilité demandée par l'amour comme des faiblesses, dans une société qui a fait de l'amour une commodité régie par une certaine morale sexiste, patriarcale, homophobe, transphobe et par la logique transactionnelle néolibérale, l'idée d'un amour politique, ouvert, assumé est synonyme de libération, non seulement des corps mais aussi des cœurs.

Et pour cette simple idée, pour le potentiel qu'elle contient, nos mouvements lui seront à jamais reconnaissants.

Paola Salwan Daher

LE NOUVEAU MOUVEMENT FÉMINISTE JEUNE ET RADICAL, À L'AVANT-GARDE DES RÉSISTANCES POPULAIRES!

Depuis 2 ans, la question des droits des femmes occupe une place très importante dans le débat public grec, avec des attaques du gouvernement contre ces droits et une forte résistance du mouvement féministe.

Encouragé par la victoire de la « Nouvelle Démocratie » aux élections législatives de 2019, l'Église orthodoxe grecque invente une journée dédiée à « l'enfant à naître », dans le but de protéger la vie de l'enfant avant la naissance et de résoudre le problème démographique de la nation grecque. 36 ans après la légalisation de l'avortement en Grèce, l'Église donne ainsi le signal d'une attaque frontale contre ce droit si durement acquis. Quelques jours avant le nouvel an de 2020 et la journée dédiée à « l'enfant à naître », la première page d'une revue sportive provoque un tsunami d'indignation en faisant figurer sur sa couverture une grande main tenant un tout petit fœtus dans sa paume. En dessous de la main, il est écrit : « LAISSEZ-MOI VIVRE ».

Le ministre du Développement s'empresse de féliciter la revue, affirmant qu'en Grèce le déséquilibre entre avortements et naissances poserait des problèmes de natalité et de survie de la Nation. Le visuel et le slogan du magazine sont également repris par des affiches géantes dans le métro et une longue liste d'associations chrétiennes orthodoxes fondamentales revendiquent la paternité de cette campagne. Elles sont soutenues par de nombreux ministres et hauts fonctionnaires du gouvernement. Une forte réaction de l'opinion publique pousse toutefois le ministère des Transports à retirer les affiches.

Le retour de la loi du père

En mai 2021, le gouvernement adopte une loi relative à l'autorité

parentale conjointe, qui réforme des articles clés du Code civil en matière de droit familial. La nouvelle mouture de la loi impose la garde parentale conjointe obligatoire. L'enfant est ainsi forcé de passer 1/3 de son temps avec le parent avec lequel, d'habitude, il ne vit pas, même s'il ne le désire pas, même si celui-ci est violent.

Le projet de loi est sévèrement critiqué par les juristes grecs, à la fois pour sa faiblesse juridique, la violation des droits humains et de la Convention d'Istanbul. Il est également rejeté par le mouvement féministe.

Finalement, le Parlement adopte le projet de justesse mais la résistance des féministes sème le trouble même à l'intérieur du Conseil des ministres et provoque des dissensions dans le groupe parlementaire de Nouvelle Démocratie, une première depuis 2019!

Après le vote de la loi, des membres de lobbies masculinistes lancent des menaces physiques contre les juges et les procureurs du pays pour les contraindre à appliquer la loi en faveur des pères.

L'irruption du #MeToo grec, le réveil des consciences et le renouveau du mouvement féministe

À la mi-janvier 2021, en pleine pandémie, plus de trois ans après l'apparition du mouvement #MeToo aux États-Unis, le #MeToo grec a fait une irruption fracassante sur les devants de la scène sociale et politique du pays lorsque Sofia Bekatorou, 43 ans, double médaillée (or et bronze) olympique de voile, déclare publiquement avoir

été violée à l'âge de 21 ans par un haut responsable de la Fédération grecque de voile. Elle lance un message à toutes les femmes du pays : « *Brissez le silence, parlez !* »

À l'été 2021, un nombre important de meurtres de femmes par leur compagnon place la question de la violence de genre sur le devant de la scène médiatique et politique. En comparaison à un passé récent, les médias parlent abondamment

de ces féminicides, les langues se délient, les partis politiques sortent de leur silence habituel, et surtout, les femmes descendent dans les rues, féministes en tête, pour crier leur colère et appeler à la solidarité!

Dans le même temps, le Secrétariat général de la politique démographique et familiale et de l'égalité des sexes soutient, aux côtés de l'Église, d'entreprises de procréation assistée et de la Présidente de la République hellénique elle-même, la « 1^{re} Conférence panhellénique sur la fertilité ». Après un nouveau tollé général et une forte mobilisation féministe, la Présidente M^{me} Katerina Sakellariopoulou est contrainte de retirer son soutien à la Conférence. La quasi-totalité des participants officiels font de même et la conférence est annulée.

L'année 2021 a ainsi vu la naissance en Grèce d'un renouveau du mouvement féministe, jeune, radical mais aussi unitaire, qui occupe déjà les avant-postes des luttes populaires contre la Sainte Alliance de la réaction néolibérale et de l'obscurantisme nationaliste et orthodoxe. L'événement est de taille, presque historique, dans une société grecque conservatrice et déboussolée, qui est toujours à la recherche d'une gauche digne de ce nom.

Sonia Mitralia

Rassemblement contre les féminicides et les violences sexuelles, Athènes, 29 juin 2021



BORIC, UN GRAND ESPOIR?

Avec plus d'un million de voix, Gabriel Boric l'a emporté sur José Antonio Kast, le candidat de droite, lors d'un événement électoral auquel plus de huit millions de citoyen-ne-s ont participé.

Sa victoire a été retentissante et sans appel, même s'il faut aussi reconnaître que le candidat battu a obtenu un soutien surprenant de plus de 42 %, si l'on considère que son leadership vient de son adhésion farouche à l'ancien dictateur Augusto Pinochet. Ces élections représentent cependant un avant et un après dans notre histoire.

Avec Sebastián Piñera, c'est tout un échafaudage institutionnel et un ensemble de pratiques identifiées à une classe politique corrodée par la corruption et autres vices pratiqués au cours des décennies de gouvernements post-Pinochet qui vont tomber. Et ce, à cause de la Concertación Democrática, de la Nueva Mayoría et d'autres dénominations de centre-droit qui font désormais partie de notre triste mémoire. Incapables, comme ils l'ont montré, de renverser la

Constitution de 1980, ils sont également coupables d'avoir donné une continuité au régime néolibéral et à une partie fondamentale de tout l'héritage du dictateur.

Ils ont refusé de mettre fin, parmi tant de revendications politiques et sociales, au système de retraite AFP, aux pratiques criminelles et d'exclusion de la santé privatisée, et de récupérer pour le Chili et l'État nos richesses fondamentales issues de l'exploitation minière et d'autres domaines stratégiques de notre économie et de notre patrimoine.

Par conséquent, nous pensons que le soutien apporté à Boric au second tour par des personnalités et des collectivités aussi anciennes et discréditées a plutôt constitué une bouée de sauvetage dans sa campagne électorale. Surtout dans le cas du soutien de Ricardo Lagos et de Michelle Bachelet, dont le

militantisme au sein du Parti socialiste ne différait guère des mandats des administrations dirigées par les démocrates-chrétiens et Sebastián Piñera lui-même. Le taux d'abstention élevé de plus de 45 % est peut-être dû à la méfiance qui persiste chez beaucoup de personnes quant à un véritable changement après plusieurs déceptions successives.

Une grande opportunité mais aussi de grands défis

Si Boric se conformait à ce qu'il a dit dans son discours, le Chili ferait en effet un grand pas vers l'approfondissement de la démocratie, l'abolition des discriminations, le plein exercice des droits de l'homme, la pleine reconnaissance de notre réalité multiculturelle. Quant à la nécessité d'instaurer un développement égalitaire, en harmonie avec le respect de la na-

ture, ainsi que la souveraineté face aux pressions du grand capital, aux intérêts étrangers et à la volonté de beaucoup de perpétuer les privilèges dans lesquels vit aujourd'hui une infime minorité, au détriment de tout un peuple qui ne dispose même pas de droits aussi essentiels qu'un salaire équitable, un logement décent et une éducation égale.

Mais il faut éviter que la réalité d'un parlement défavorable n'incite le nouveau président à s'allier à la grande bourgeoisie et cède aux pressions de la Maison Blanche ainsi qu'aux demandes inappropriées de nombreux dirigeants de la fonction publique. Ceux-ci faisant partie d'un large éventail politique qui a fini par soutenir Boric après leurs défaites correspondantes au premier tour des élections. En ce sens, le président élu, en tant qu'ancien dirigeant de mouvements de mobilisation universitaires, devrait se souvenir de ceux et celles qui se sont opposés avec ténacité aux mobilisations étudiantes, par exemple, qui visaient à renforcer l'enseignement public et aux innombrables autres expressions qui s'éveillaient dans la société civile.

Pour maintenir sa crédibilité, son gouvernement paritaire et populaire doit mettre en avant de nouveaux visages et de nouvelles pratiques, ainsi qu'encourager fortement les travaux de la Convention constitutionnelle afin que, dans les délais convenus, elle puisse nous offrir une nouvelle Magna Carta qui, en substance, donne aux chiliens-ne-s la souveraineté historiquement refusée par toutes les constitutions précédentes. Ainsi que l'attribution à l'État de l'initiative principale en matière économique, de la propriété et du contrôle de nos biens fondamentaux et de la gestion des entreprises elles-mêmes. Pour que l'eau et les autres services essentiels ne deviennent pas une activité lucrative de plus.

Il sera aussi important que les nouvelles autorités puissent retrouver un véritable pouvoir sur nos forces armées et nos forces de l'ordre et notamment réduire leurs budgets abusifs. Une tâche qui doit nécessairement s'étendre à l'ensemble des cours et tribunaux de la République, un système qui a longtemps consacré une justice pour les riches et une autre pour les pauvres. Et qui constituent toujours un excellent argument pour renverser les gouvernements et imposer des régimes autoritaires.

Juan Pablo Cárdenas pour la revue *Presenza*
Traduit et adapté par Clara Almeida Lozar

Meeting de campagne de Gabriel Boric



UNE RESTITUTION EN TROMPE-L'ŒIL?

En novembre dernier, la France a restitué au Bénin 26 trésors royaux pillés pendant la colonisation. Mais un regard sur la situation plus générale du patrimoine africain pillé éclaire l'insuffisance du geste.

Le cœur était à la fête ce mercredi 10 novembre 2021, et c'est sous des scènes de liesse que le convoi transportant les 26 trésors royaux rendus au Bénin, 129 ans après leur vol par les colons français, a défilé le long de la route de l'aéroport de Cotonou.

Leur restitution intervient quatre ans après le discours tenu par M. Macron à Ouagadougou en 2017, lors duquel il a affirmé vouloir que « d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique. » Une déclaration qui avait créé la surprise générale, notamment parce qu'à peine une année plus tôt, le gouvernement de François Hollande avait refusé la demande de restitution du Bénin au motif de l'inaliénabilité du patrimoine détenu dans les collections nationales.

La démarche n'est certainement pas sans lien avec le souci de M. Macron de redorer l'image d'une France de plus en plus honnie en Afrique de l'Ouest, où parallèlement de nouveaux partenariats se concluent avec des puissances concurrentes telles que la Chine. Mais, si la démarche n'est pas désintéressée, l'allocution du président français a néanmoins eu le mérite de remettre sur la table une question encore taboue et de relancer le débat à un niveau mondial.

26 objets, soit 0,8% du patrimoine béninois spolié...

Toutefois, la promesse, dont le caractère inédit n'a pas manqué d'être souligné avec force par les médias, n'a finalement abouti qu'à bien peu de choses. Car les 26 objets restitués au Bénin (choisis unilatéralement par la France), ne représentent que la pointe de l'iceberg : à ce jour, plus de 90 % du patrimoine africain se situe toujours hors du continent. En France, les musées nationaux possèdent

près de 90 000 objets originaires d'Afrique subsaharienne, dont 70 000 se trouvent au quai Branly. Concernant les pièces originaires du Bénin, Irénée Zevounou, ambassadrice du pays à l'Unesco, estime qu'elles seraient au nombre de 4500 à 6000 en France, y compris dans des collections privées.

L'écart numérique entre les œuvres toujours détenues et celles déjà rendues, amène Louis-Georges Tin, Loval Rinel et Laurent Tonegniques, président·e·s du Conseil représentatif des associations noires (CRAN) et du CRAN-Bénin, à dénoncer une « restitution en trompe-l'œil » : « la France restitue tout au plus 0,8% du patrimoine béninois. (...) une restitution à 0,00 et quelques pour cent n'est pas une vraie restitution. » (Libération, 5.10.2021)

Le maintien d'une telle situation est difficilement justifiable.

L'argument le plus souvent avancé selon lequel les pays concernés manquent d'infrastructures de conservation n'est plus vrai : des musées ont été construits, souvent avec l'aide de financements étrangers, tels que la Fondation Zinsou à Cotonou (qui a d'ailleurs déjà accueilli des expositions du quai Branly), le Musée des civilisations noires à Dakar, ou encore l'Edo Museum of African Art au Nigeria.

En outre, l'argument selon lequel les œuvres appartiendraient au patrimoine de l'humanité se heurte rapidement à la réalité des politiques migratoires. Comme l'a souligné Aminata Traoré, ancienne ministre malienne de la Culture, les musées occidentaux ne peuvent prétendre être universels : « Le Musée du quai Branly est bâti, de mon point de vue, sur un profond et douloureux paradoxe à partir du moment où la quasi totalité des

Africains, des Amérindiens, des Aborigènes d'Australie, dont le talent et la créativité sont célébrés, n'en franchiront jamais le seuil compte tenu de la loi sur l'immigration choisie » (Africultures, 2016).

Une politique proactive nécessaire

Certes, la restitution des 26 trésors au Bénin est un pas important, mais elle doit être qu'une étape d'un processus bien plus conséquent. Pour éviter que la « grande promesse » de Macron ne demeure un vœu pieux, les autorités françaises devront faire preuve d'une volonté politique proactive, notamment afin de modifier le code du patrimoine français¹, ce qui impliquera d'affronter le lobby des collectionneurs-euses privé-e-s.

De plus, un réel souci de la préservation du patrimoine devra également passer par la création d'outils efficaces de lutte contre le trafic des biens spoliés car, comme l'a rapporté l'UNESCO en fin d'année 2020, « L'attrait pour les mosaïques, les jarres funéraires, les sculptures, les statuettes ou les manuscrits anciens n'a jamais été aussi fort » au point que « le commerce illicite de biens culturels occupe le troisième rang des activités criminelles internationales, après le trafic de stupéfiants et d'armes » (Ernesto Ottone Ramirez, *Le Courrier de l'UNESCO*, avril 2020).

Elisa Turttschi

¹ À ce sujet, voir : Felwine Sarr & Bénédicte Savoy, « Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle », Novembre 2018





Bien que de nombreux éléments indiquent que la civilisation minoenne (Crète, entre 2700 et 1200 av. J.-C.) était dirigée par un collège de femmes, les archéologues se sont acharnés à infirmer cette hypothèse.

à lire Histoire

LE PLUS MAUVAIS DES MONDES POSSIBLES

L'anthropologue et économiste David Graeber et l'archéologue David Wengrow viennent de publier un ouvrage essentiel qui démonte l'idée que nos sociétés soumises à la loi d'airain du marché et de plus en plus inégalitaires sont une fatalité.

Kondiaronk était un porte-parole de la confédération Wendat, coalition de quatre nations de la famille linguistique iroquoise, établie dans ce qui est aujourd'hui le Canada. Dans les années 1690, il était régulièrement invité à débattre dans les salons organisés par le gouverneur de la Nouvelle-France où il rencontra le Baron de la Hontan. Ce dernier publie en 1703 un livre qui retranscrit les conversations qu'il a eues avec Kondiaronk sous le titre *Dialogues curieux entre l'auteur et un sauvage de bon sens qui a voyagé*. Ce sera un best-seller.

Dans ces *Dialogues*, Kondiaronk délivre une critique acerbe contre les us et coutumes des sociétés européennes et leurs conceptions de la religion, de la politique, de la médecine et de la sexualité. C'est ce que Graeber et Wengrow appellent la *critique indigène*. Ce genre de récits était déjà très populaire en Eu-

rope durant le 17^e siècle. Il a permis aux intellectuel·le·s européen·ne·s de s'interroger sur des notions jusqu'alors inconcevables : la liberté individuelle et les inégalités. Une majorité d'auteurices des Lumières a d'ailleurs repris la forme de dialogues avec des indigènes pour leurs discussions philosophiques.

Ni Rousseau ni Hobbes

Ces bouleversement conceptuels ont permis en 1754 à l'Académie des sciences de formuler la question « Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle ? », l'intitulé du concours pour lequel Jean-Jacques Rousseau a écrit son fameux *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

Son essai postule, pour simplifier, qu'à l'aube de l'humanité, nous vivions en petits groupes de chas-

seurs·euses·cueilleurs·euses joyeux et égalitaires. Puis, avec la « révolution agraire », l'apparition des cités, de la « civilisation » et de l'État, apparaissent la propriété privée, la cupidité et la soif de dominer son prochain. C'est une vision de l'évolution humaine plutôt de gauche. La version de droite de cette histoire est posée par Thomas Hobbes dans *Léviathan* (1651). Dans celle-ci, les humains à l'« état de nature » sont des brutes solitaires et l'évolution de la civilisation, permet justement de contenir nos bas instincts de domination.

Le projet de *Au commencement était...* est de réfuter ces deux versions – encore très répandues – de l'histoire de l'humanité. Ce livre fascinant se base sur des indices archéologiques et anthropologiques pour raconter une histoire très différente des sociétés humaines de ces 30 000 dernières années. Sur

tous les continents, de la fin du paléolithique aux sociétés indigènes contemporaines, ils montrent l'infinité diversité des organisations sociales imaginées par les humains. Et leur évolution, rarement linéaire, certaines sociétés changeant radicalement d'organisation sur une brève période, d'autres même en fonction des saisons. D'autres encore choisissant consciemment une organisation sociale diamétralement opposée à celle des peuplades voisines.

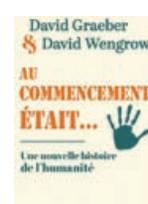
Complexité et liberté

Un seul exemple : Uruk, dans l'Irak actuel, vers 3300 av.J.-C. Population : environ 30 000 personnes. La plupart des villes de la région sont organisées sur par des assemblées populaires à plusieurs niveaux – par quartier, par profession jusqu'à l'échelle de la ville entière. À Uruk, la taille de l'esplanade est telle qu'il semble qu'une grande majorité des citoyen·ne·s – y compris donc les femmes – y participaient.

Certaines tâches sont distribuées sous forme de corvées que tou·te·s les habitant·e·s sans distinction doivent offrir à la collectivité. La quantité de produits fabriqués et échangés, en plus de la comptabilité précise, tenue grâce à l'écriture cunéiforme, en font pourtant une société déjà relativement complexe. Ce n'est pourtant que beaucoup plus tard qu'on commence à voir émerger des rois et des structures hiérarchiques. Et celles-ci ne se sont pas développées de l'intérieur, à cause d'une complexification des activités, mais par l'invasion de groupes guerriers des campagnes alentour, important leur structures aristocratiques.

L'une des revendications centrales de notre camp social est de partir des besoins et d'organiser la société en fonction de ceux-ci. Les théories dominantes, et même le langage qui sert à décrire l'histoire des sociétés humaines, sont majoritairement conçus pour expliquer comment nous en sommes arrivés au « meilleur des mondes possibles », cette revendication reste difficile à envisager concrètement. Le livre de Graeber et Wengrow est pensé comme un outil pour envisager de nouvelles formes de réalités sociales.

Niels Wehrspann



David Graeber et David Wengrow, *Au commencement était... Une nouvelle histoire de l'humanité*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2021

VOYAGE AU BOUT D'UN ☹️

Un livre dévoile l'usage incontrôlé de matières premières et la consommation croissante d'énergie nécessaire au fonctionnement d'Internet. Le *green IT*, tout comme le *IT for green*, sont de vastes escroqueries.

Selon certaines estimations, l'écosystème numérique consomme 10 % de l'électricité mondiale. Soit le troisième consommateur planétaire, derrière la Chine et les États-Unis. Comme l'électricité est aujourd'hui produite à 35 % par du charbon, cela équivaut à environ 4 % des émissions de gaz à effet de serre. Ce qui donne entre 15 millions et 25 millions de tonnes équivalent dioxyde de carbone (CO₂) par an, son empreinte représente deux fois celle de transport aérien civil.

Pourquoi cette explosion énergétique ?

Le fonctionnement de ce système de communication mondial présente une complexité méconnue. Pour beaucoup d'utilisateurs de périphériques (ordinateurs et surtout téléphones portables), cela semble très simple. Une connexion Wi-Fi vers des antennes invisibles et le tour semble joué. Les écrans affichent une proximité trompeuse. Le développement des technologies numériques a provoqué un malentendu. La simplicité d'utilisation cache une grande complexité de fonctionnement. Non seulement les données voyagent sur des milliers ou des dizaines de milliers de kilomètres, mais elles nécessitent une infrastructure complexe pour y être transportées.

Derrière les antennes, des millions de câbles en métal (vestiges de l'ancien réseau téléphonique fixe) et surtout des millions de câbles en fibre optique transportent les données et les informations numériques. Cette infrastructure câblée passe régulièrement par des aiguillages numériques, qui trient et envoient ces données vers les bonnes destinations, comme sur un réseau ferroviaire. Ces aiguillages transforment aussi les signaux physiques (courant en lumière, et vice-versa), les contrôlent et les codent.

La consommation énergétique pour faire fonctionner ce réseau de transport est gigantesque, tout comme son entretien et sa surveillance. Ce n'est pas de l'énergie grise. La planète n'est pas seulement parcourue par des routes maritimes ou aériennes. Désormais, les fonds des océans sont tapissés par de multiples câbles de fibres optiques, qui assurent le transport des informations, dont la croissance est plus qu'exponentielle.

Un « cloud » d'émissions de CO₂

Après ces transits planétaires, vous arrivez dans d'autres structures informatiques. Ce sont les centres de données, où les informations sont traitées et emmagasinées. Les grandes entreprises d'Internet comme les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) ont construit ces infrastructures d'abord pour leurs propres besoins de stockage. Comme l'usage

de leurs applications et le nombre d'utilisateurs étaient toujours croissants, cela leur a donné un avantage concurrentiel par rapport aux entreprises d'informatique historiques (IBM, Oracle) pour proposer des infrastructures de services à d'autres entités, privées ou publiques.

Cette délocalisation a produit le fameux *cloud*, présenté à tort comme une forme « dématérialisée » de l'informatique. Rien de plus faux. Simplement les machines ne se trouvent plus sur un territoire proche, mais dans de gigantesques usines électroniques, principalement en Asie et aux États-Unis. Ces infrastructures sont très gourmandes en électricité, car il faut alimenter en courant des millions de puces, et les refroidir pour qu'elles continuent à fonctionner en permanence.

Le cryptage, introduit d'abord pour des motifs de sécurité, a encore augmenté le nombre de calculs à effectuer.

Par exemple, les images d'une vidéo-conférence, les vidéos enregistrées, les films téléchargés sont codés et cryptés sur votre périphérique, mais aussi sur les serveurs qui les accueillent.

La pollution carbone digitale est donc colossale, et ne se réduit pas à la fabrication et à l'usage des périphériques. Son fonctionnement global consomme 10 % de l'électricité produite dans le monde, en croissance de 5 à 7 % par année actuellement. L'envoi d'un simple *like* nécessite le déploiement d'une des plus grandes infrastructures jamais édifiée dans une société, comparable par sa densité au réseau routier mondial.

Finalement, dans les débats pour réglementer l'activité des GAFAM, la question énergétique va apparaître comme de plus en plus cruciale. Ce biais semble plus pertinent que les codes déontologiques ou les jugements moraux pour réguler les activités des réseaux sociaux et les activités numériques. Le recours à l'e-commerce, la réalité virtuelle, les jeux en ligne, la culture du téléchargement doivent aussi être soumis à la critique d'un point de vue énergétique. La sobriété numérique peut devenir un outil d'une perspective écosocialiste. « *Le numérique tel qu'il se déploie sous nos yeux n'est pas dans sa très grande majorité mis au service de la planète et du climat.* »

José Sanchez



Guillaume Pitron, *L'Enfer numérique. Voyage au bout d'un like*, Les Liens qui libèrent, 2021

La bobine du câble de fibre optique transatlantique sur le bateau-dérouleur. Le câble a une longueur de 6000 km.



RUN Studios

JAA
CH-1211 Genève 2
P.P. / Journal



Journal solidaritéS - Case postale 2089 - 1211 GENEVE 2

solidaritéS

400

13.01
2022

C'est quoi
ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous !

Abonnements

SOUTENEZ- NOUS, ABONNEZ- VOUS!

- Annuel fr. 80
- Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
- Soutien 150
- 3 mois à l'essai gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet:
solidarites.ch/abonnement

→ **solidarités**
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

Sommaire

3 **Votations**
Aide aux médias : l'argent public a mauvaise presse
4 **Votations**
Expérimentation animale : comment dépasser le modèle actuel ?

5 **Neuchâtel**
Austérité de droite, austérité de gauche
Vaud
La répression juridique se poursuit
6 **Genève**
Cachez cette pauvreté qu'ils ne veulent pas voir!
Écologie
Une résistance à construire contre l'autoroute de la honte

7 **Immigration**
Du centre d'accueil à la répression systématique
8-9 **Histoire**
La révolution des Œillettes, ou le paradigme de la désobéissance

10 **Féminisme**
A bell hooks, les féministes reconnaissantes
11 **Féminisme**
Grèce : le nouveau mouvement féministe jeune et radical, à l'avant-garde des résistances populaires!
12 **International**
Chili : Boric, un grand espoir ?
13 **International**
Patrimoine culturel béninois : une restitution en trompe-l'œil ?

14 **Histoire**
Au commencement était... de David Graeber et David Wengrow : le plus mauvais des mondes possibles
15 **Écologie**
Voyage au bout d'un ☺

En images



Notre camarade Alexandre Salama s'est rendu à Calais pour y tourner un reportage sur la situation désastreuse des migrant-e-s (voir article page 7).